

Assemblée Générale de Court Circuit du 17 octobre 2015 au Bersac

36 adhérents présents. 18 pouvoirs. 60 personnes au total en fin de matinée: des futurs adhérents et des producteurs.

Nouvelles adhésions: A voir lors du premier CA de l'année 2015-2016.

I Rapport moral

Remerciements

- des adhérents venus
- des membres du CA
- des relais et référents
- des producteurs
- de Gag et Cours Jus
- de Sylvie Salles et Selmane propriétaires des deux hangars
- du Hang' Art
- du maire du Bersac et de la secrétaire de mairie
- de ceux que j'ai oubliés !

Introduction

Voici bientôt un an que Court Circuit existe. Quelle aventure ! Tout en nous accrochant chaque jour au plus près de la charte de l'association, nous avons pu développer les possibilités d'achat de produits issus le plus souvent de l'agriculture biologique. Les producteurs avec qui nous avons travaillé nous ont montré que, soucieux de la terre et des hommes qui la travaillent, ont apprécié de commercer et d'échanger avec nous. Les adhérents se sont montrés respectueux de nos choix et les partageant même. Nous sommes aujourd'hui vraiment contents que l'éthique annoncée il y a un an n'ait pas bougé d'un iota ! Nous en étions garants, le sommes encore et le resterons. C'est ce qui paraît le plus délicat. En effet, accepter de raisonner "autrement", de ne pas se comporter comme un consommateur de la grande distribution, de ne pas râler dès qu'une imperfection pointe son nez est un défi à travailler chaque jour. Et oui, pourquoi ne pas se plaindre de quelques fruits abîmés, pourquoi ne pas pester à cause d'un changement de variété au dernier moment, pourquoi ne pas souffler d'une commande arrivée quand on ne l'attendait pas, pourquoi ne pas récriminer pour un chèque refait deux ou trois fois ? Sans doute parce que c'est le prix à payer pour que les producteurs qui travaillent consciencieusement puissent vivre de leur travail et nous nourrir proprement,

avec des produits goûteux, juteux, sains bien que biscornus, hors format et parfois en rupture de stock ! Le CA vous remercie toutes et tous et nous souhaite une année à venir encore plus fournie que celle qui se termine.

Rappel de la charte

L'association Court Circuit s'inscrit dans l'esprit de "consumo critico" (la consommation critique) mis en avant par les réseaux italiens. L'association privilégie les produits issus de l'agriculture biologique.

- Les achats en circuits courts, organisés par les adhérents, se font, non pas pour obtenir les prix les plus bas, mais pour obtenir des prix justes. C'est parce qu'ils évitent les intermédiaires que les prix sont justes et permettent la rémunération correcte des producteurs et de leurs salariés tout en garantissant le respect des personnes qui travaillent ainsi que la qualité des produits pour la santé et la préservation de l'environnement. Solidarité, confiance et transparence entre les producteurs et les adhérents sont la base des échanges.
- Les adhérents, solidaires entre eux, et organisés en groupes et sous groupes, participent collectivement aux commandes et aux livraisons.
- Les adhérents connaissent les informations sur les produits, les producteurs et les conditions de transport et de distribution.
- Les achats directs, sans intermédiaire et sans but lucratif, se font pour une consommation directe, familiale et sans revente possible.
- L'emprise territoriale est définie dans le règlement intérieur et ne peut varier que par une décision de l'Assemblée Générale.

1) La vie Associative

Nous sommes 156 adhérents pour cette première année s'étendant de La Roche des Arnauds à Chateauneuf de Chabre, avec une petite enclave dans le Diois en attendant que ces derniers volent de leurs propres ailes....

Les groupes et leurs relais

Les adhérents sont répartis en 15 groupes de trois à quatorze adhérents gérés par 14 relais, Jean-François Lafarge ayant en charge deux groupes.

Notre souhait de départ était de ne pas dépasser 100 adhérents, par souci de ne pas se laisser déborder, ne sachant trop où l'on allait. Nous avons accepté d'aller au delà des 100 adhérents dès le mois de décembre voyant que tout se passait au mieux. Les adhésions ont été closes en mars, la dernière commande ayant lieu en avril. Une liste d'attente a été mise en place alors en vue d'une intégration des nouveaux pour la nouvelle année 2015-2016. Nous ne souhaitons pas "trop" grandir et si les demandes devenaient trop nombreuses, il faudrait alors prévoir la création d'une autre association dans le sud du département.

La taille des groupes dépend uniquement des relais qui décident de mettre la limite là où elle leur paraît pertinente. En effet, les relais sont en charge de récupérer les souhaits de commande des adhérents, d'encaisser les chèques de leurs adhérents, de faire un chèque global à l'association, de gérer le transport

des caisses de fruits et de gérer les équipes de bénévoles qui viennent aider à la réception des commandes. Ce travail nécessite outre un ordinateur, la mise à disposition d'un véhicule de taille adaptée !

Plusieurs réunions ont eu lieu avec les relais afin de leur expliquer ce que nous attendions d'eux et qu'ils puissent nous faire part de leurs difficultés. Entre autre, au début de l'année passée, nous passions par les relais pour répercuter auprès de leurs adhérents les informations concernant les commandes de produits locaux (hors agrumes) et après échanges avec eux, certains relais ont exprimé leur souhait de se cantonner aux commandes d'agrumes. Ainsi, les commandes de produits locaux sont maintenant gérées directement par l'association.

Réunions du C.A

Le C.A élu lors de la dernière assemblée générale s'est réuni chaque fois que nécessaire. Chaque réunion s'est terminée par un compte-rendu envoyé aux relais qui avaient en charge de les faire suivre aux adhérents. Ainsi, chacun a pu être tenu informé de ce qui se passait tout au long de l'année.

Les référents

En même temps que se développaient les propositions d'achats de produits locaux, a été mis en place un "système" de référents produits. Ces derniers avaient en charge de contacter un producteur, d'engager leur parole sur les bonnes pratiques du producteur et de gérer les commandes, depuis la réception des souhaits des adhérents jusqu'à la distribution.

La communication dans l'association

Internet est un outil précieux mais aussi un piège. C'est si facile de cliquer sur "transférer" que nous avons été rappelés à l'ordre par nos relais ! Ainsi, les informations que nous vous communiquons concernent les commandes d'agrumes et de produits locaux et les comptes rendus de CA. Un site Internet et un blog ont été mis en place et devraient permettre de transmettre des informations plus larges sur la consommation critique, le bio, l'alimentation, les actions citoyennes etc.

2) Achats aux Galline Felici

Nous avons fait quatre commandes aux Galline Felici cette première année. Il ressort que le transport et la réception des caisses ont été houleux, c'est le moins que l'on puisse dire. Du côté des Galline comme de notre côté, il a fallu développer des capacités d'adaptation rapides et efficaces.

Une difficulté est apparue lors de la dernière commande car entre le moment où nous avons eu accès au portail internet des Galline pour voir les produits

disponibles et le moment d'envoyer notre commande, des produits avaient disparu pour laisser la place à d'autres ! Nous avons donc pris la décision d'échanger une variété d'orange par une autre, au même prix. En effet, le délai entre ces deux étapes étant trop court, nous n'avons pas la possibilité matérielle de demander aux adhérents s'ils maintiennent leur commande en cas de rupture de stock d'une variété d'oranges ou de clémentines.

Les chiffres :

PRODUIT	CAISSES	PRODUIT	CAISSES
Oranges	551	Clémentines	144
Citrons	151	Avocats	269
Oranges amères	15	Madarines	97
Pamplemousses roses	129	Pamplemousses jaunes	7
Citrons cédrat	5	Amandes	135
Artichauts	90 bocaux	Tomates séchées	80 sachets
Huile d'olive	28 bidons	Biscuits	51 paquets

Les compensations de fruits abîmés

Etant dans un fonctionnement d'achat en gros, nous considérons comme normal d'avoir quelques fruits abîmés dans nos livraisons. C'est ce qui différencie l'achat en gros de l'achat au détail. En effet, l'achat au détail tient compte dans le prix au kilo des pertes par le vendeur. Cependant, s'il s'avérait qu'une caisse contenait un nombre trop important de fruits abîmés, il conviendrait que l'association rachète une caisse la commande suivante pour dédommager la personne lésée. De notre côté, nous faisons remonter aux Galline Felici les problèmes de fruits abîmés quand les proportions sont trop importantes. Les relais nous ont fait part de la qualité des fruits tout au long de l'année.

Le hangar

Après avoir été accueillis par Sylvie à Montmaur, nous avons pu continuer la réception des commandes à Serres. Un hangar avec un quai nous a été gentiment prêté. Cela nous mettra à l'abri des intempéries. Cependant, le hangar mis à notre disposition est en vente donc nous sommes toujours en recherche d'un autre hangar.... Si vous avez des propositions, on les étudiera !

La question du transport depuis la Sicile

Le transport est une question pas simple. Les Galline Felici travaillent avec

deux compagnies internationales qui n'ont pas les mêmes exigences que nous... L'association Court Jus, par le biais de Brigitte et Rémi, travaille main dans la main avec les Galline pour trouver la solution la moins pire à défaut de la meilleure ! On leur fait entière confiance car c'est un sujet très complexe.

Les distributions

Une dizaine de volontaires sont présents lors de l'arrivée du camion afin d'aider au déchargement et à la répartition des colis, à la vérification des commandes et à la récupération des commandes par les groupes et au paiement. Nous souhaitons que chaque adhérent puisse une fois ou l'autre participer à ce moment convivial et pas forcément physique. On peut aider au portage des caisses, au comptage, à servir le jus de pomme ou autre sucrerie toujours bienvenue. Par contre, nous ne souhaitons pas être plus qu'une dizaine et demandons aux adhérents de bien vouloir venir à l'heure fixée pour éviter la foule et le risque de collusion des véhicules, voire des personnes..... Si certains groupes n'ont pas envoyé de bénévoles à la réception du camion cette année, nous les attendons pour l'année à venir.

3) Autres achats

Cette année, plusieurs produits locaux ont été proposés par des référents : chips, pâtés de porc, farine de Leslie, lentilles, petit épeautre et farine de petit épeautre, pois-chiche et farine de pois-chiche, comté, reblochon et raclette, fromage et laitage de brebis, porc, veau, volaille, agneau, bière, crème de chataîgne, pâtes et huile de tournesol . C'est pour nous un vrai succès.

Si vous avez contact avec un producteur qui travaille sérieusement et dans l'éthique qui est la nôtre, le CA se fera un plaisir de vous encourager à prendre en charge les commandes des adhérents et vous aider à organiser la réception et la distribution des denrées. Cette année, les distributions se sont faites sur le lieu de distribution des agrumes la première fois, au Hang'Art de Serres les autres fois et une fois ou deux chez un adhérent. Pour les denrées fraîches comme la viande, il est nécessaire que toutes les précautions sanitaires soient au rendez-vous c'est pourquoi nous vous demandons d'être à l'heure lors de la distribution des denrées. Les référents ne peuvent être garants de la fraîcheur des produits non réceptionnés en temps et en heure. Quelques personnes ont loupé le rendez-vous, ne facilitant pas la tâche des référents. Souhaitons que chacun fasse un petit effort de ce côté-là, d'autant que le Hang'Art nous accueille sur le temps d'ouverture où une professionnelle travaille et a des horaires de travail aussi.

Environ 60 personnes, soit un peu plus d'un tiers des adhérents ont commandé des produits locaux.

4) Nos rencontres, nos réseaux

Pour cette première année, nous avons la chance de rencontrer les grandes soeurs du département (Gap, Embrun, Barcelonnette, L'Argentière, Guillestre, Saint Léger les Mélèzes) à Gap lors de la venue de Roberto, initiateur du consortium "le Galline Felici". La rencontre a été très intéressante pour nous qui débutons. Les conseils prodigués ont été efficaces. Nous avons aussi pu organiser une rencontre avec Roberto à la salle des fêtes de Montmaur afin de mieux comprendre le fonctionnement des Galline ainsi que poser des questions aux producteurs locaux présents pour réfléchir ensemble à la question du circuit court.

5) Les autres actions

Collège de Serres

Cette année a vu la mise en place d'un partenariat avec le collège de Serres. A partir d'un achat d'agrumes consommés à la cantine et d'un dessin animé des Galline Felici un gros travail d'éducation a été fait cette année scolaire par Frédérique et Robert vers les classes de 6ème: discussions lors d'animations hebdomadaires sur l'agriculture biologique, production d'affiches, jeu coopératifs. Cette animation sera reconduite en 2015-2016. Discussion d'un parrainage avec la Sicile et le Galline felici. Contact a été pris avec le responsable régional de l'approvisionnement des cantines scolaires du département pour un éventuel approvisionnement en agrumes de Sicile pour toutes les cantines du département (qui ne passerait pas par Court Circuit...). Cf annexe 1.

Rencontre avec l'AMAP de Veynes

Nous nous sommes aussi réunis avec des représentants de l'AMAP de Veynes, Idriss du paysan alpin, Diego de la supérette d'Aspremont et Philippe Rodriguez de Vinomelody. Les échanges ont été très intéressants et ont tourné autour de la question des multiples offres de circuit court dans le département, de leur capacité à travailler en coopération, en complémentarité ou en concurrence. Nous sommes tombés d'accord sur le fait que toutes ces initiatives créaient un appel d'offre du côté des consommateurs comme du côté des producteurs faisant de notre département un des plus développés concernant les circuits courts et les produits propres.

Site et blog internet

Dominique a présenté le site et le blog qu'elle a créés pour Court-Circuit...Ce qui représente un très gros travailQu'il s'agit maintenant pour nous de mettre en valeur. Nous sommes tous instamment invités à visiter et à utiliser

ce site qui offre de nombreux renseignements et de nombreuses possibilités. Un groupe composé de Jacques, Annick, Dominique, Sylvine et Robert constitue une "commission communication" qui suit la mise en place et le développement de ce site. Toutes les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec eux. Il nous faut aussi conclure le travail engagé pour réaliser un logo. Discussion d'éventuelles (rien n'a été décidé à ce jour !). Perspectives d'avenir : développement du site, création d'une page Facebook?

Questions concernant le site

- Qu'est-ce qu'une consommation critique?
- Ne faudrait-il pas plutôt parler de consommation solidaire?
- Facebook ??? Compromis ou compromission? Les personnes mal à l'aise avec ce type de développement sont invitées à prendre contact avec la commission communication
- Qu'est-ce qu'un consomm'acteur?

6) Questions diverses

pour les autres achats (paragraphe 3) ne faut-il pas mieux privilégier encore les livraisons groupées pour éviter les déplacements individuels ? Pour faciliter ces regroupements, les relais sont invités à communiquer aux adhérents de leur groupe leurs coordonnées mails respectives afin de faciliter la communication et pouvoir mettre en place des achats groupés ou des déplacements groupés.

Il a été rappelé que Court Circuit et l'AMAP sont des associations complémentaires (non concurrentielles) des circuits courts.. Des représentantes de l'AMAP de Veynes ont souhaité souligner que l'engagement dans une AMAP correspond, selon leur point de vue, à un engagement plus soutenu et plus actif vis à vis des producteurs.

Vote du rapport moral:

Non 0

Abstention 1

Oui : tous les autres

II Bilan financier

Rapport de Robert : cf annexe 2

Vote du bilan financier

Non :0

Abstention: 0

OUI: tous les autres

Un petit film réalisé par Etienne Dècle a été projeté, nous montrant la Sicile et les gens qui travaillent avec le galline felici. Merci Etienne, à quand un voyage organisé là-bas ? !!

III Perspectives pour l'année 2015-2016

Concernant les agrumes

L'année qui vient va s'inscrire dans la continuité

Concernant les produits locaux

Nous allons développer tout ce qui concerne les achats de produits locaux à Court Circuit et tenter de commander avec des associations soeurs (par exemple pour les pâtes avec Gag à Gap s'ils sont intéressés) de façon à renforcer le circuit court au niveau départemental. C'est aussi le souhait des associations soeurs du département. Une réunion est prévue au mois de décembre pour échanger à ce sujet et échanger nos bonnes adresses...

Concernant le collège de Serres

Reconduction de l'action pour l'année scolaire.

Un réseau d'accueillants de spectacles à domicile

Ce réseau va démarrer cette année, permettant à la culture (culturelle) de pouvoir vivre en circuit court aussi, en mettant en relation directe artistes et spectateurs . Nous espérons pouvoir créer un premier réseau dans le sud du département, réseau ressource pour des artistes qui cherchent le contact de proximité et les circuits courts. Dans un second temps, si l'expérience est réussie, nous tenterons d'étendre le réseau sur tout le département avec nos soeurs partenaires. Les personnes intéressées ont invitées à s'inscrire sur une liste ou auprès d'Elise qui s'occupera de la mise en place du premier concert chez l'habitant. Cinq personnes sont déjà prêtes à accueillir un spectacle chez elles. Premier spectacle à l'automne.

Notre engagement solidaire vis-à-vis des plus démunis

Une première rencontre a eu lieu avec "le chemin solidaire" de Laragne. La question de départ est la suivante "comment faire connaître la consommation en circuit court chez les plus démunis qui sont autour de nous". Si d'emblée nous nous sommes tournés vers ceux qui mangent ce qu'on leur donne sans avoir leur mot à dire, c'est à dire les enfants, à travers le travail fait par Frédérique et Robert au collège de Serres, nous avons souhaité nous tourner vers les plus démunis. L'épicerie solidaire de Laragne distribue des denrées de première nécessité à des ayant droit, en fonction de leur "reste à vivre" calculé selon un

barème très précis et en lien étroit avec les assistantes sociales et le Secours Catholique. En échange de produits au tiers de leur prix en règle générale, les bénéficiaires s'engagent à travailler pour réduire leurs dettes. Pour cela, ils sont aussi accompagnés par les bénévoles de l'Épicerie solidaire. Nous avons choisi de les aider en leur permettant d'acheter des produits frais, dont ils manquent cruellement. Pour cela, nous lançons un appel aux dons (dans la boîte prévue à cet effet). Laissez vos coordonnées afin qu'ils puissent vous faire parvenir un reçu fiscal vous permettant de déduire les Deux tiers de votre don. Ces dons seront donnés à l'Épicerie sociale qui achètera avec des produits frais (agrumes, pommes, farine...) par l'intermédiaire de Court Circuit. Jean, ici présent, fait partie de cette association et est membre de Court Circuit.

Jean, animateur de l'épicerie solidaire de Laragne étant présent à l'AG, il a pu expliquer son travail et montrer des photos du local et des gens qui le fréquentent.

Le CA de Court Circuit propose à chaque adhérent qui le souhaite, de faire un don à l'épicerie de Laragne en se faisant connaître comme Court Circuiteur, le don sera alors utilisé pour l'achat de produits locaux ou d'agrumes, en circuit court. L'épicerie solidaire de Laragne vous fournira un reçu fiscal permettant de déduire 66 % de votre don du montant de vos impôts. Aline tient à votre disposition les coordonnées mel de Jean si vous souhaitez être donateur.

Ajout au règlement intérieur

"Le CA se réserve la possibilité de changer la variété d'oranges (sauf amères) et de clémentines pour une autre au même prix si la variété commandée était en rupture de stock au moment de passer commande."

Questions diverses

- Discussion centrée sur les moyens d'aider les plus démunis, dons financiers, dons en nature, aide à d'autres structures que l'épicerie solidaire de Laragne...
- Faut-il se réserver aussi la possibilité d'aider des producteurs en situation difficile ?
- Doit-on faire l'un et l'autre ?

Il a été décidé de consacrer à cette question un prochain CA.

Tous les CA sont ouverts aux adhérents: les personnes intéressées par cette discussion sont donc (vivement) invitées à participer au prochain CA.

IV Budget prévisionnel

Présenté par Robert surt la base de 200 adhérents en 2015-2016
Cf Annexe 3

V Election du nouveau CA

Membres sortants : Robert Durand, Richard Bost, Jacques Régnauld, Marie-Laurence Gruet et Maïa Gordon. Tous se représentent sauf Maïa. Michel Lamy est démissionnaire. Candidate pour intégrer le nouveau CA : Dominique Giraud.

Ont été réélus à la majorité des bras levés pour trois ans :

Marie-Laurence, Jacques , Richard, Robert

A été élue pour trois ans : Dominique

Composition du CA pour l'année 2015-2016

Annick Vargoz	1 an
Rosalinda Brun	1 an
Sylvine Gauthier	2 ans
Aline Chipaux	2 ans
Dominique Giraud	3 ans
Robert Durand	3 ans
Richard Bost	3 ans
Jacques Régnauld	3 ans
Marie-Laurence Gruet	3 ans



annexe 1

Présentation de l'action conduite au collège de Serres au cours de l'année 2014-2015 par Frédérique Xavier et Robert Durand

Depuis sa création, l'association Court circuit a toujours eu à cœur de mener une activité éducative parallèlement à l'organisation des livraisons d'agrumes que nous connaissons tous. Il apparaissait important de diffuser le plus largement possible la réflexion menée en son sein sur la consommation responsable ainsi que l'accès aux produits et notamment aux agrumes.

De mon côté, en tant qu'infirmière de l'Éducation Nationale en poste sur le collège A.CORREARD, j'anime de nombreuses séances d'éducation pour la santé et la citoyenneté avec notamment une réflexion sur la production alimentaire de nos sociétés dites industrialisées mais aussi sur nos modes de consommation au quotidien. De plus, je pose régulièrement mon regard de technicienne sur les repas servis au restaurant scolaire. Ainsi, j'ai proposé à Aline et Robert d'être le relais de Court circuit au sein du collège.

Au cours de l'année scolaire précédente, le collège a commandé des agrumes lors de la livraison de février. Les élèves tant du collège que de l'école primaire de Serres ont ainsi pu déguster les fruits dont chacun d'entre nous s'est régalé durant l'hiver. Des pamplemousses ont été servis en entrée le lundi et des oranges en dessert le jeudi. Au delà d'offrir l'accès aux produits, il était important pour nous que cela soit accompagné. Robert et moi sommes donc passés de table en table le mardi pour échanger sur les pamplemousses. Les discussions étaient libres, nous nous étions juste fixés comme objectifs de les inviter à réfléchir sur le goût de ces agrumes, les zones de production, les moyens d'acheminement pour parvenir jusqu'à nous et le temps nécessaire, l'impact social d'une telle activité mais aussi de notre consommation quotidienne et le concept de circuit court...

De plus, de mars à avril, Robert et moi avons co-animés des séances auprès des 2 classes de 6° sur la thématique « De consommateur responsable à collégien responsable ». A partir d'un dessin animé, les élèves ont réfléchi sur les conséquences de notre façon de consommer sur l'homme mais aussi sur la planète. Nous leur avons proposé d'être les ambassadeurs de ce message au sein du collège et leur avons invité à créer des affiches de sensibilisation pour le restaurant scolaire. Ensuite, nous avons élargi cette réflexion sur la responsabilité aux autres lieux clés d'un établissement scolaire, comme les couloirs au moment des inter-cours, la cour de récréation etc. La production des élèves a cette fois-ci consisté en la création de messages qui seront insérés dans le règlement intérieur.

Enfin, les élèves ont animé une activité sur ce thème lors de la matinée Portes Ouvertes du collège en juin dernier. Ils ont invité les parents, les futurs élèves à jouer à un jeu coopératif qui consiste à visualiser la répartition de la population sur la planète, le niveau de richesse et l'impact de l'environnement de chaque grande région géographique...

Cette année scolaire encore, l'établissement s'est engagé à commander des agrumes pour le restaurant scolaire. Je vais reprendre les séances « De consommateur responsable à collégien responsable » avec les nouveaux élèves de 6° en réfléchissant à de nouvelles créations. Nous avons décidé d'élargir encore notre champ d'action puisque Robert et moi allons contacter Mr Imbert qui est chargé au Conseil Général de coordonner les approvisionnements des restaurants scolaires pour lui présenter l'association sur la possibilité de diffuser l'information auprès des gestionnaires afin qu'ils puissent commander directement auprès du consortium.

De nouvelles perspectives s'annoncent aussi pour l'année scolaire à venir : avec Mme Carosso, le professeur d'italien du collège, nous envisageons de mener un échange avec les futurs élèves de 5° qui débiteront leur 2èm' langue vivante, comme le veut la réforme, et un établissement scolaire de Sicile. De nombreux professeurs sont partants pour alimenter les échanges tout au long de l'année : devinettes mathématiques, en sciences, en histoire.... Nous envisageons aussi d'emmener les élèves en Sicile puis l'année suivante d'accueillir les élèves de Sicile en France ou l'inverse. Cette envie avait été évoquée avec Roberto lors de sa venue au printemps et il en était enchanté. Pour cela, nous allons contacter la mairie de Serres et / ou la communauté de communes pour leur proposer de jumeler la ville ou la communauté de commune de Serres avec l'entité correspondante en Sicile.

Je vous laisse en images avec les créations des élèves de 6° au printemps dernier...

annexe 2

	LIBELLE	DÉPENSES		%	LIBELLE	RECETTES		ÉCARTS
		S/total	TOTAL			S/total	TOTAL	
fonctionnement	Inscription au JO	44,00			Adhésions	765		
	Assurance	104,04						
	Papeterie (tampon et carnet à souches)	47,90						
	Frais réception	30,39						
	Frais bancaires	6,00						
	Publicité (affiches rencontre avec Roberto)	42,00						
	Correspondance (2 carnets de 12 timbres)	16,32						
	Achat balance	50,00						
S/Total			340,65	1,10%	Total adhésions		765,00	424,35
	Facture 1ère commande agrume	5303,42			1ère commande agr	5457,75		154,33
	Facture 2ème commande agrume	9878,74			2ème commande agr	10559,4		680,66
	Facture 3ème commande agrume	6173,49			3ème commande agr	6297,3		123,81
	Facture 4ème commande agrume	7541,64			4ème commande agr	7797,5		255,86
S/Total			28897,29	93,20%	Total commandes agr		30111,95	1214,66
	Facture Farine(pain des Garcins)	291,00			Farines pain des Garcins	291		
	Facture élevage du Lauzon	170,00			Élevage du Lauzon	170		
	Facture fromage du Jura	1306,30			fromages Jura	1311		4,70
S/Total			1767,30	5,70%	Total autres commandes		1772,00	
TOTAL		31005,24	31005,24			32648,95	32648,95	
BILAN							1643,71	
31/08/15	Relevé de compte	1619,31			Écart avec relevé de compte		24,40	

annexe 3

	LIBELLE	DÉPENSES		LIBELLE	RECETTES		ÉCARTS
		S/total	TOTAL		S/total	TOTAL	
FONCTIONNEMENT				Adhésions	1000,00		
	Assurance	110,00					
	Papeterie	50,00					
	Frais réception	300,00					
	Frais bancaires	12,00					
	Publicité réunions	50,00					
	Divers	50,00					
S/Total			572,00	Total adhésions		1000,00	428
	commande agrumes 1	11500,00		commande agrumes 1	12000		500
	commande agrume 2	11500,00		commande agrumes 2	12000		500
	commande agrume 3	11500,00		commande agrumes 3	12000		500
	commande agrume 4	11500,00		commande agrumes 4	12000		500
S/Total			46000,00	Total commandes agrumes		48000,00	2000
	Facture fromage du Jura	4500,00		Commande fromages Jura	4500,00		0
S/Total			4500,00	Total autres commandes		4500,00	
TOTAL		51072,00	51072,00		53500,00	53500,00	
BILAN						2428,00	4428